

**Etude et préconisation pour la mise
en place d'une filière
d'assainissement individuel**

**Permis de construire pour une
habitation**

Département de l'AUDE
Commune de **LAURABUC**
« La Périole »

Date	Opérateur	Dossier N° ES.16.029
------	-----------	----------------------

06/04/2016	AL

Création
Nature des modifications

PETITIONNAIRE

M.Y TOT NAI Jeannel
30 rue Lacroix
11 150 BRAM

BUREAU D'ETUDE

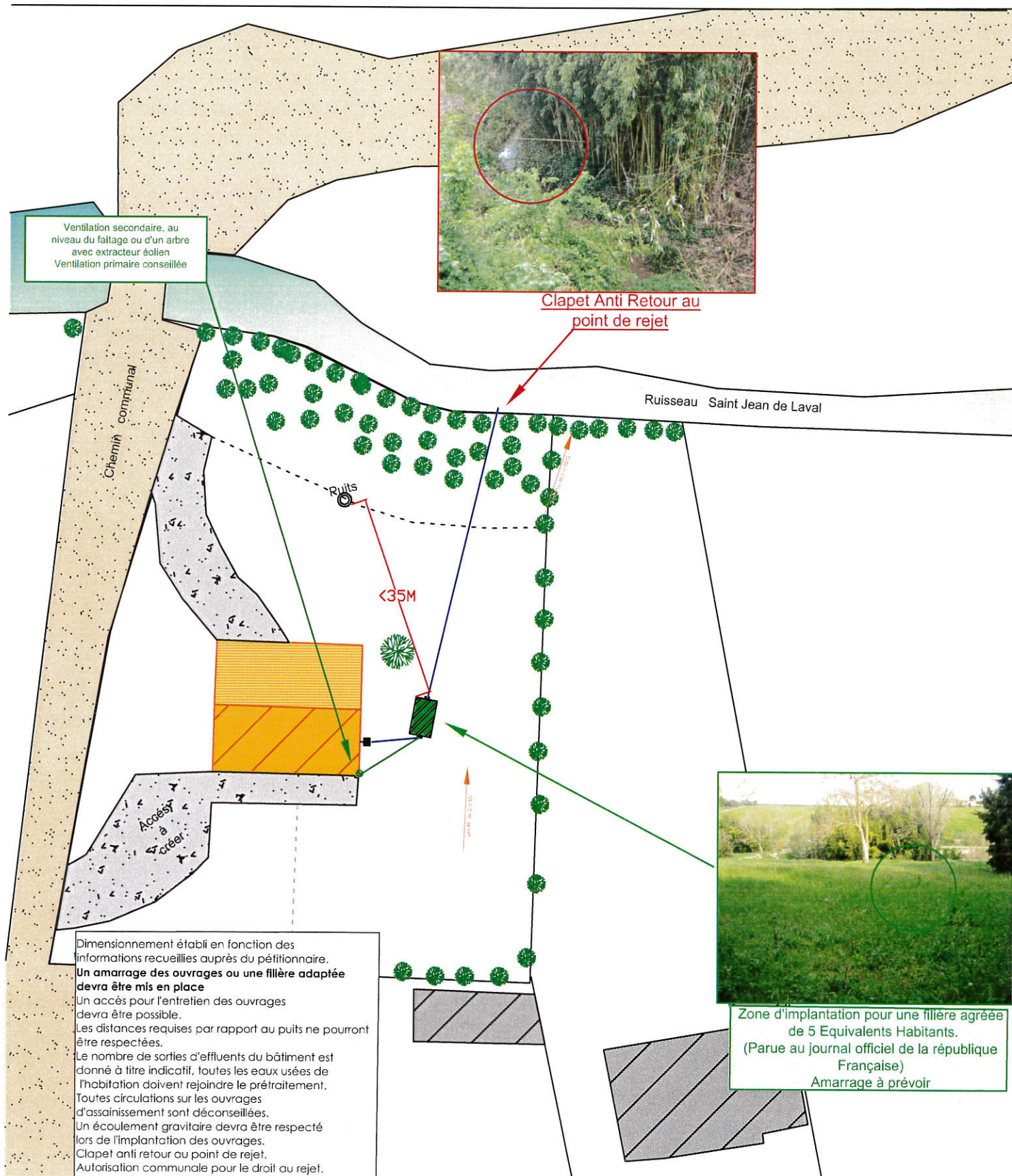
OPALE
1, Place du Presbytère
11300 Limoux

Tel : 04 68 69 20 01
Fax : 04 68 20 97 73

Date : 07 Avril 2016

Filière d'assainissement préconisée

Fax: 04 68 20 97 73



Commune : LAURABUC

Lieu dit "La Périole"

Date : 07 Avril 2016

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle : 1/500

Bureau d'études OPALE

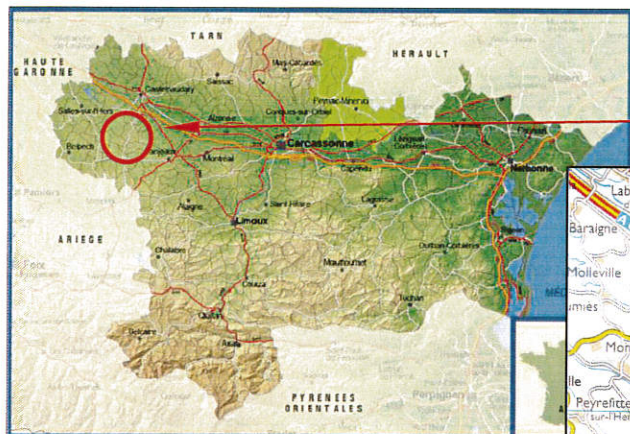
1, Place du Presbytère

11 300 Limoux

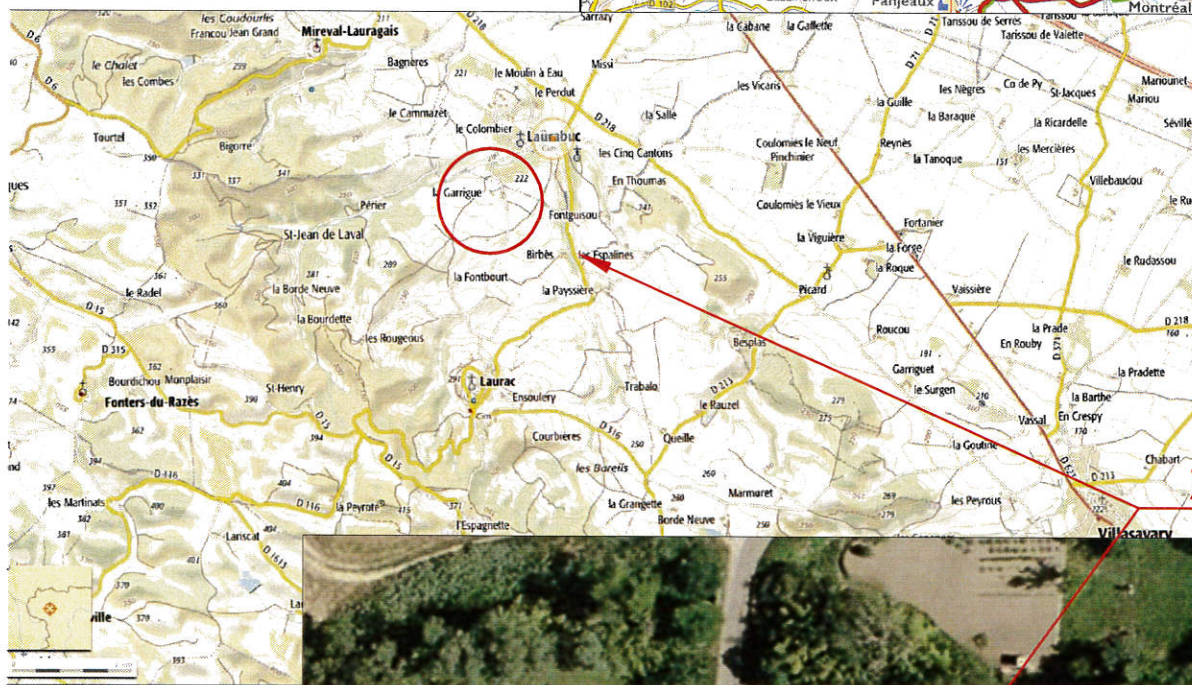
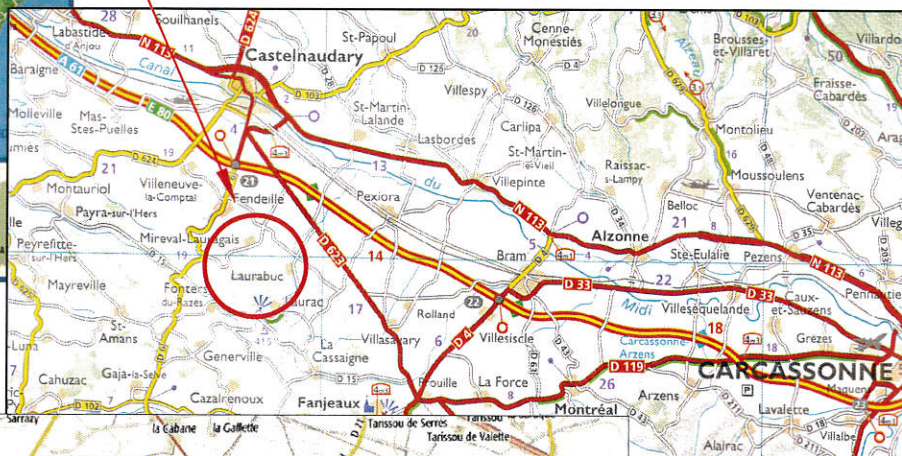
Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73

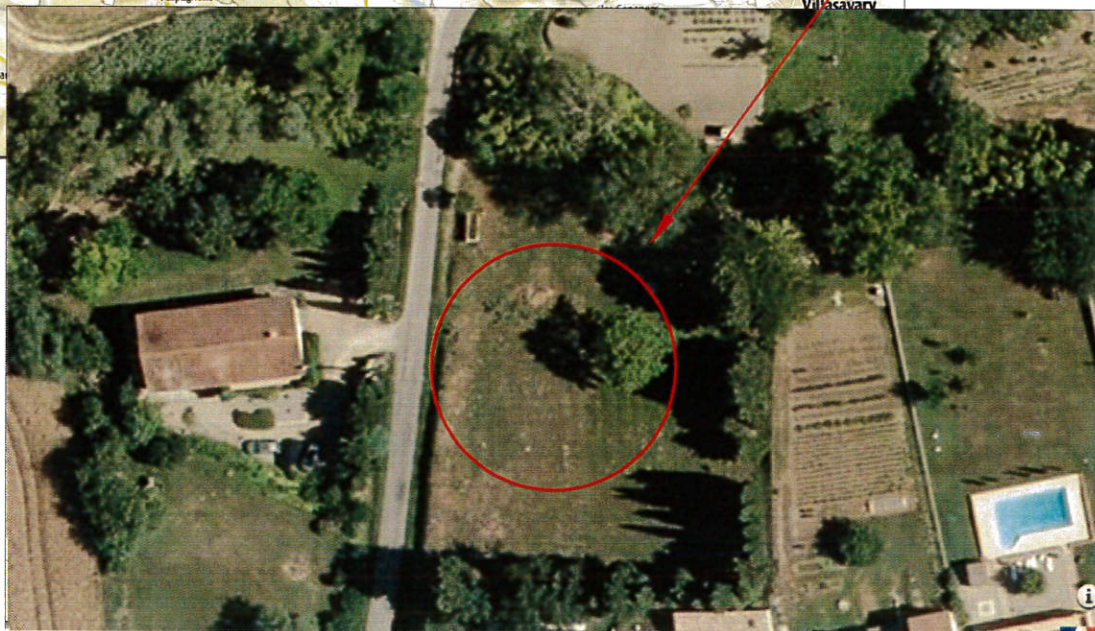
F03



Commune de LAURABUC



Zone du projet



Objet de l'étude

L'opération a consisté à réaliser une étude de sol à la parcelle, pour la mise en place d'une filière d'assainissement individuel, dans le cadre d'une demande de permis de construire pour une habitation sur la commune de LAURABUC (11).

L'objectif de cette étude est de définir pour la parcelle étudiée la filière d'assainissement la mieux adaptée pour traiter les eaux usées domestiques conformément à l'arrêté du 07 septembre 2009.

L'étude fera ressortir les caractéristiques essentielles du terrain permettant de juger de l'adéquation de la filière d'assainissement proposée avec l'aptitude du sol de la parcelle concernée.

Par le biais de cette étude, les points suivants seront étudiés :

- l'aptitude du sol au géoassainissement
- Les caractéristiques du site (hydrologie, topographie, conditions de rejet, implantation...)
- La configuration de l'habitation desservie (caractéristiques du logement, extension projetée...)

L'étude permettra de définir le type de filière d'assainissement à mettre en place ainsi que son dimensionnement et son schéma type d'implantation.

Résumé de l'étude

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.Y TOT NAI Jeannel 30 rue Lacroix 11 150 BRAM
Nature du projet	Mise en place d'une filière d'assainissement pour une habitation
Adresse du projet	Lieu dit : « La Périole » 11 400 LAURABUC
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N°565 ; 566 ; 567 et 568 Section : A
DESCRIPTIF DE L'HABITAT	
Capacité d'accueil	5 pièces principales dont 4 chambres On prendra un nombre d'équivalent habitant de 5 EH pour le dimensionnement de la filière
DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ADAPTEE	
Filière(s) classique(s) préconisée(s) La mise en œuvre et l'utilisation devra être conforme aux prescriptions du DTU64-1 en vigueur	Les caractéristiques de la zone d'étude (présence d'eau à faible profondeur), ainsi que les contraintes techniques et de coûts (tertre à réaliser, poste de relevage à prévoir), ne favorisent pas la mise en place d'une filière classique.
Filière(s) agréée(s) préconisée(s) (Parue au journal officiel de la République Française)	Filières agréées Préconisées de 5EH CF annexe N°1 La mise en œuvre et l'utilisation devront être conformes aux prescriptions du constructeur. Amarrage des ouvrages à prévoir.
	Mode de dispersion : Superficiel au ruisseau pérenne en bordure
Préconisations ou particularités	- Toutes circulations d'engin ne sont pas conseillées sur les ouvrages d'assainissement. - Respect des distances préconisées - Amarrage des ouvrages à prévoir. - Toutes les eaux usées de l'habitation devront être collectées par les filières d'assainissement. - Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de la mise en place des ouvrages. --Clapet anti retour au point de rejet. -Autorisation communale pour le droit au rejet.

PIECE 1

DETAIL DE L'ETUDE

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.Y TOT NAI Jeannel 30 rue Lacroix 11 150 BRAM
Nature du projet	Mise en place d'une filière d'assainissement pour une habitation
Adresse du projet	Lieu dit : « La Périole » 11 400 LAURABUC
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N°565 ; 566 ; 567 et 568 Section : A

DESCRIPTIF DE L'HABITAT		
Type d'habitats :	Principale	
Capacité d'accueil	5	
Type de pièces principales :	➤ 4 chambres ➤ 1 séjour/ salle à manger	
Nombre d'équivalent habitant	On prendra un nombre d'équivalents habitants maximum de 5EH pour le dimensionnement des filières	
Equipements sanitaires (donnés à titre indicatif)	Type	Nombre
	WC	1
	Salle de Bain	1
	Lave linge	1
	Lave vaisselle	1

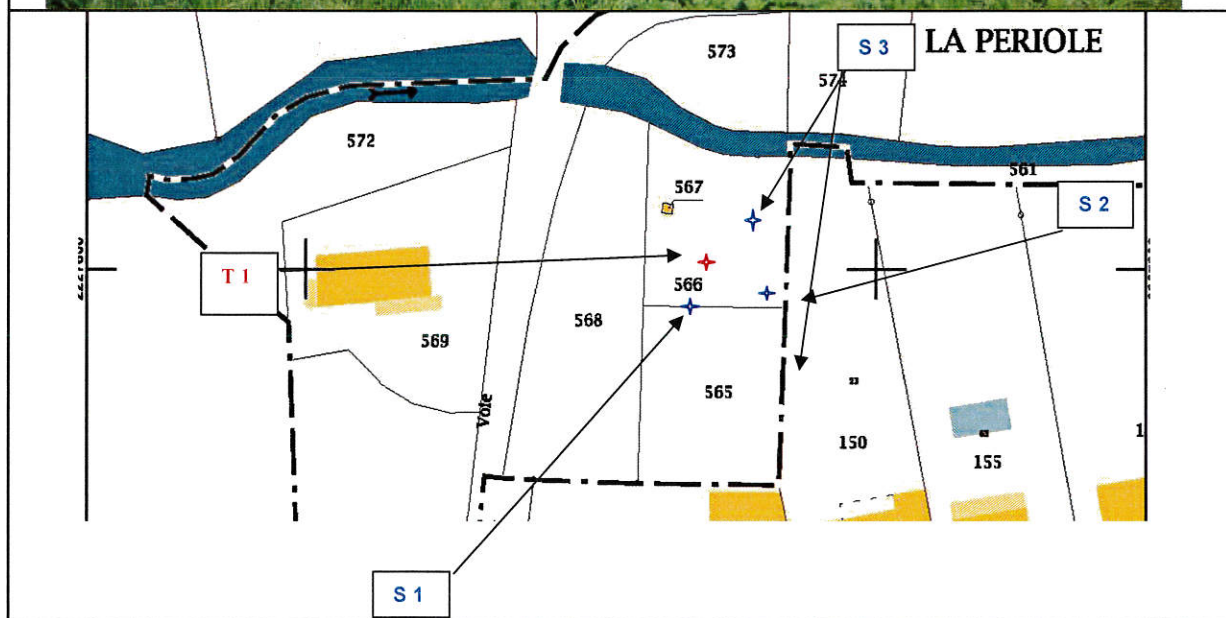
DESCRIPTIF DE LA PARCELLE ET DU SOL EN PLACE			
Superficie de la parcelle	>1000 m ²		
Alimentation en Eau potable	Raccordement au réseau communal d'eau potable		Oui
	Présence d'un captage, puits, source		Oui
	↳ Utilisé pour la consommation humaine ↳ Distance > à 35m du site prévu pour l'installation de la filière de traitement		Non Oui
Pente globale du terrain	De 2 à 5% sur la zone d'étude		Moyenne
Contraintes environnementales	Respect des distances par rapport à l'implantation définie pour l'installation de la filière de traitement :	> 5m de l'habitation	Oui
		> 3m de toute culture, plantation,...	Oui
		> 3m de limite de parcelle	Oui
	Superficie disponible pour l'assainissement		>100m ²
	Accessibilité aisée aux ouvrages Si non, celui-ci devra être rendu possible		Oui
Terrain en zone inondable	Non		
Irrigation souterraine de végétaux (non comestibles) possible ?	Oui		
Milieu récepteur	Présence d'un ruisseau pérenne en contre bas de la zone d'étude.		
Végétation	Le parcellaire étudié est actuellement enherbé et bordé d'arbres.		
Résultat des sondages S1, S2 et S3	Parcelle présentant une pente moyenne sur la zone d'étude. La texture du sol s'est révélée de texture argileuse. Les sondages ont mis en évidence un sol profond. - Profondeur des sondages : S1 : 1.00 m S2 : 1.00 m S3 : 1.00 m		
Paramètre hydromorphie ↳ Présence d'une circulation à moins de 1.10m ↳ Trace d'hydromorphie ⇒ Si oui – profondeur par rapport au TN		Oui*	
Paramètre substratum ↳ Présence du substratum rocheux ⇒ Si oui, profondeur par rapport au TN		Non	
Résultat du test de perméabilité	Paramètre perméabilité ↳ Profondeur du test : ↳ Valeur T1 : mm/h ↳ Classification de l'horizon :	0.60m 8.3mm/h Peu perméable	
Aptitude du sol en place à l'assainissement individuel :		Médiocre	

*La présence de circulation d'eau à faible profondeur a pu être confirmée par l'observation du puits présent sur la zone d'étude.

Parcelle étudiée

Date de l'intervention

06 Avril 2016



Conclusion de l'étude de sol

Le test de percolation a révélé la présence d'un sol peu perméable.
Les sondages ont mis en évidence un sol de texture argileuse.
Des traces d'hydromorphie à environ-1.20m/TN ont pu être observées lors des sondages.
Le puits présent sur la parcelle confirme la présence d'eau à faible profondeur.

Un amarrage est à prévoir lors de la mise en place des ouvrages.

La pente est apparue moyenne sur la zone d'étude.

Toutes les sorties de l'habitation devront être collectées par les ouvrages d'assainissement.

Compte tenu des contraintes techniques et de coûts (poste de relevage, terte à réaliser), dues aux caractéristiques du sol en place (présence d'eau à faible profondeur) une filière classique ne pourra être implantée.

Une filière agréée de genre micro station avec aménagement (type dalle d'amarrage), est la solution la mieux adaptée.

La dispersion ne pouvant se faire par infiltration sur la parcelle, le rejet des effluents traités se fera au ruisseau pérenne présent en contre bas de la parcelle, après l'obtention d'une autorisation communale.

Clapet anti retour au point de rejet.

Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages.

Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées. Un accès devra permettre leur entretien.

Filière de traitement classique adaptée

Filières agréées

Evacuation des eaux usées traitées

Superficiel au ruisseau

PIECE 2

ANNEXES

ANNEXE N°1

Tableau des filières agréées préconisées

Les caractéristiques des filières d'assainissement individuel agréées se trouvent sur le site du gouvernement : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> dans la rubrique « procédure d'évaluation ».

FILIERES AGREES	Nombre d'Equivalent Habitant	Avis relatif à l'agrément N :	Ouvrages pouvant être mis en place
Neve environnement TOPAZE T5	5	2010-003	X
SOTRALENTZ ACTIBLOC 2500-2500 SL	4	2010-004	
Bionest BIONEST PE-5	5	2010-005	X
EPUR BIOFRANCE F4	5	2010-006	X
EPUR BIOFRANCE PLAST F4	5	2010-007	X
SEPTODIFFUSEUR SD14	4	2010-008	
SEPTODIFFUSEUR SD22	5	2010-009	X
SEPTODIFFUSEUR SD23	5	2010-010	X
Phyto plus environnement BIO REACTION SYSTEM	5	2010-011	
Eauclin MONOCUVE Type 6	6	2010-015	
Eloy Water OXYFIX C-90 MB 4EH 4500	3	2010-016	
Eloy Water OXYFIX C-90 MB 5EH 6000	5	2010-017	X
Premier tech environnement EPURFLO Maxi CP	5-6-7-8-10-12-14-17	2010-018	X
Premier tech environnement EPURFIX CP	5-7	2010-019	X
Kessel AG INNOCLEAN 4EW	4	2010-020	
Delphin Compact 1 Delphin Water Systems GmbH and Co.KG	4	2010-021	
Abas SIMBIOSE 4EH	4	2010-022	X
Kingspan Environmental BIODISK BA5EH	5	2010-023	X
Eparco Filtre à Massif de zéolithe	5 à 20	2010-026	X
BIOROCK D5 BIOROCK	5	2010-026 (bis)	X
BIOROCK D6 BIOROCK	6		
STOC Environnement OXYFILTRE	5	2011-001	X
Nassar Techno Group Microstation Modulaire XXS	4	2011-002	
ALIAxis R&D SAS PURESTATION EP600	4	2011-003	
AUTOEPURE 3000 EPUR NATURE	5	2011-004	X
KLARO EASY GRAF Distribution SARL	8	2011-005	
TRICEL P6 KMG	1 à 6	2011-006-ext1/ext2- 2011-006-ext3/ext4 - 2011-006-ext5/ext6 - 2011-006-ext9	X
TRICEL KMG KILLARNEY PLASTICS	9,11,14 et 20		
TRICEL KMG KILLARNEY PLASTICS Modèles FR17/9000 et FR 17/10000	15 à 17	2011-006-ext7/ext8	

Assainissement Autonome COMPACT'O ST2	4 à 6	2011-007	X
EYVI 07 PTE SMVE	7	2011-008	
OPUR SUPER COMPACT 3	3	2011-009	
STEPIZEN 1-5 EH	5	2011-010	X
EPURALIA ADVISAEN	5	2011-012	X
KLÄROFIX 6 UTP UMWELTECHNIK PÖHNL	6	2011-013	

FILIERES AGREES	Nombre d'Equivalent Habitant	Avis relatif à l'agrément N :	Ouvrages pouvant être mis en place
DBO EXPERT inc – ENVIRO SEPTIC ES 6EH	6	2011-014	
Sébico SEPTODIFFUSEUR SD	2 à 20	2011-015	X
BIOKUBE (5EH)	5	2011-016	X
BIOCLEANER B 4 PP (4EH)	4	2011-017	
EPURFIX CP MC (6EH)	6	2011-018	
PRECOFLO CP (5EH)	5	2011-019	X
EPURFLO MINI CP	5 à 10	2011-020	
EPURFLO MAXI CP	12 à 20	2011-021	
AQUATIRIS PHYTOEPURATION	5	2011-022	X
AQUATEC VLF ATF-8EH	8	2011-023	
ABAS SIMBIOSE(4BP-5BP-5BIC)	4 et 5	2011-024	X
SIMOP BIOXYMOP 6025/06	6	2012-001	
Eloy Water OXYFIX C-90 MB	4,5,6,9 et 11	2012-002	X
STATEPUR MAXI CP	5, 6, 7, 8, 10, 12,14 et 17	2012-006	X
STATEPUR MINI CP et MEGA CP	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14,17 et 20	2012-008	X
EPURBA COMPACT	5,10 15 et 20	2012-010	X
DBO EXPERT ENVIRO-SEPTIC ES	(5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 20 EH)	2012-011	X
STOC ENVIRONNEMENT OXYFILTRE 9 et 17	9 et 17	2012-012	
EPUR NATURE AUTOEPURE	4000 (8EH), 5000 (10EH), 7000 (15EH), 9000 (20EH)	2011-004 - 2011- 004 bis et 2012-013	
BIOROCK D10 BIOROCK	10	2012-014	
EPUR BIOFRANCE ROTO	8, 12, 16, 20	2012-019	
EPUR BIOFRANCE Modèles Bloc	(6, 8, 12, 16, 20 EH)	2012-020	
EPUR BIOFRANCE PLAST	(8, 12, 16, 20 EH)	2012-021	
IFB Environnement Végépure Compact	4 EH à 20 EH	2012-023-ext01-2012-023- ext02- 2012-023-ext03-2012- 023-ext04-2012-023-ext05- 2012-023-ext06-2012-023- ext07- 2012-023-ext08- 2012- 023-ext09-2012-023-ext10- 2012-023-ext11- 2012-023- ext12- 2012-023-ext13- 2012- 023-ext14- 2012-023-ext15- 2012-023-ext16	X
IFB Environnement Végépure ProMS	4 à 20	2012-024	X
EPURFLO MAXI CP	5,6,7,8,10,12,14,17 et 20	2012-026	X

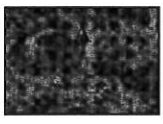
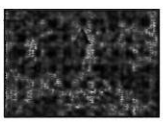
EPURFix Modèles CP	5,6 et 8	2012-027	X
EPURFLO MINI CP et MEGA CP	(5,6,7,8,10) Et (12,14,17,20)	2012-028	X
PRECOFLO Modèles CP	4,5,6,8,10,12,15,18 et 20	2012-029	X
SEBICO Microstations Aquameris, Modèles 5 EH, 8 EH et 10 EH : :	5,8 et 10	2012-030, 2012-030-mod01, 2012-030-ext01, 2012-030- ext01-mod01, 2012-030- ext02	X
KLARO , Modèles Quick Modèles EASY	(4, 6, 8 EH) (18 EH)	2012-031	X
Ouest Environnement Compactodiffuseur à zéolithe	(9 EH)	2012-033	
GECOFLO Modèles CP MC	(3, 5, 7, 10, 15, 20 EH)	2012-034	X
STRATEPUR MAXI CP	(4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17, 20 EH)	2012-035	X
STRATEPUR MINI CP et MEGA CP	(5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17, 20 EH)	2012-036	X
STRADAL EPURBA COMPACT	(4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 18, 20 EH)	2012-037	X
ALBIXON TP-5EO	5	2012-038	X
WPL Limited WPL DIAMOND	5	2012-039	X
SOTRALENTZ EPANBLOC faible profondeur	(6 EH)	2012-043	
SOTRALENTZ EPANBLOC faible profondeur	(6 EH)	2012-043	
KESSEL AG InnoClean PLUS EW6	(6 EH)	2012-041	
KESSEL AG InnoClean PLUS Modeles EW	4,8 et 10	2012-041-2012- 041-ext01- 2012-041-ext02- 2012-041-ext03	X
CONDER ENVIRONMENTAL SOLUTIONS CONDER CLEREFLO ASP	8	2012-045	
PREMIER TECH FRANCE KOKOPUR	5 EH et 10 EH	2013-001 et 2013-001 ext001	X
ATB France PUROO 6	1 à 6	2013-003	X

Certaines filières agréées ci-dessus peuvent engendrer la mise en place d'un poste de relevage permettant une dispersion et/ou un rejet à faible profondeur (alimentation électrique à prévoir).
La mise en place des filières devra tenir compte des prescriptions techniques et des conditions de mise en œuvre du titulaire de l'agrément

ANNEXE N°2

Sondages et test de perméabilité

Profil des Sondages

Terrain naturel  Niveau TN 1.00m/TN	S1 Profondeur du sondage : 1.00m	Horizon A : Brun de -0.00 à 1.00m/TN ⇒ <u>Texture</u> : Argileuse ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Faible ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle
Terrain naturel  Niveau TN 1.00m/TN	S2 Profondeur du sondage : 1.00m	Horizon A : Brun de -0.00 à 1.00m/TN ⇒ <u>Texture</u> : Argileuse ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Faible ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle
Terrain naturel  Niveau TN 1.00m/TN	S3 Profondeur du sondage : 1.00m	Horizon A : Brun de -0.00 à 1.00m/TN ⇒ <u>Texture</u> : Argileuse ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Faible ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle

Paramètres déterminant l'aptitude des sols

- Profondeur du substratum rocheux (m) : Non **Bonne**
- Hydromorphie : Oui* **Bonne**
- Pente du terrain : Entre 2 et 5 % sur la zone d'étude **Bonne**

*Présence de circulation d'eau à faible profondeur.

ANNEXE N°3

Arrêté du 07 Septembre 2009

Fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement
non collectif.

